

Corpus Antillais

Collection de sources sur les Indiens caraïbes



Collection sous la direction de
Bernard GRUNBERG

Missionnaires dominicains

vol. 1

Édition critique de
Bernard GRUNBERG, Benoît ROUX & Josiane GRUNBERG

L'Harmattan

Missionnaires dominicains

*

Philippe de Beaumont, André Chevillard,
Mathias Du Puis & Pierre Pélican.



Corpus Antillais - Vol. 5

Collection de sources sur les Indiens caraïbes

Directeur de la collection : Bernard Grunberg.

Éditeurs scientifiques : Bernard Grunberg, Benoît Roux & Josiane Grunberg.

Avec la collaboration de Zoé Dubois, Joël Hanry, Éric Roulet.

Mise en page et maquette : Benoît Roux.

COUVERTURE

- Détail de : Rochefort, Charles de. *Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique*. Rotterdam : Arnould Leers, 1658, livre II, chap. XIV, p. 429.
- Détail de : Archives nationales d'outre-mer [ANOM, Aix-en-Provence], COL, C^{8B}1, n°4, *Traité conclu entre Charles Houel, gouverneur de la Guadeloupe, et les Caraïbes*, Guadeloupe, 31/03/1660. [Copie certifiée conforme en 1722].
- Détail de : ANOM, Dépôt des Fortifications des Colonies, 13 DFC 65B, Feuille 6, Caylus, Jean-Baptiste de. *Plan du fort Saint-Pierre de la Martinique et des ouvrages proposez à y ajouter pour le mettre hors d'insulte*, Martinique, 15/03/1693, 78×41,5 cm.

QUATRIÈME DE COUVERTURE

- Détail de : ANOM, COL, C^{8B}1, n°20, *Carte de la Martinique par l'ingénieur Blondel*, Martinique, ca 1665.

Conception graphique : Benoît Roux.

Publié avec le soutien de
l'Agence Nationale de la Recherche (ANR)

© L'HARMATTAN, 2016
5-7, rue de l'École-Polytechnique ; 75005 Paris

www.harmattan.com
diffusion.harmattan@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-343-09627-8
EAN : 9782343096278

Collection sous la direction de
Bernard GRUNBERG

Missionnaires dominicains

*

Philippe de Beaumont, André Chevillard,
Mathias Du Puis & Pierre Pélican.

Édition critique de
Bernard GRUNBERG, Benoît ROUX & Josiane GRUNBERG

L'Harmattan



Corpus Antillais

Collection de sources sur les Indiens caraïbes

TOMES 1 & 2 : Charles de Rochefort. *Histoire naturelle et morale des îles Antilles* (Édition comparée 1658, 1665, 166, 1681), *Le tableau de l'île de Tabago* (1665) et *Relation de l'île de Tabago* (1666).

TOME 3 : Missionnaires capucins et carmes. *Brieve relation* de Pacifique de Provins (1646) ; *Voyages de Maurile de St Michel* (Édition comparée 1652, 1653).

TOME 4 : Voyageurs anonymes. *Relation d'un voyage infortuné* dite de l'Anonyme de Carpentras (ca 1620) ; *Relatione delle Isole Americane* dite du Gentilhomme écossais (1659) ; *L'Histoire de l'île de la Grenade* dite de l'Anonyme de Grenade (ca 1659) ; *Relation des isles de Saint Christofle, Gardeloupe et la Martinique* dite de l'Anonyme de Saint-Christophe (ca 1640) ; *Description de l'Isle de St Vincent* dite de l'Anonyme de Saint-Vincent (ca 1700).

TOME 5 : Missionnaires dominicains (I). *Lettre* de Philippe de Beaumont (1668) ; *Les desseins de son éminence de Richelieu pour l'Amérique* d'André Chevillard (1659) ; *Relation* de Mathias Du Puis (1652) ; *Copie d'une lettre* de Pierre Pélican (1635).

(à paraître)

TOME 6 : Voyageurs étrangers. *Letter to the Earl of Carlisle* d'Henry Ashton (1646) ; *Giornale o memoria* (1659), *Relation, Relazione* (1660) et *Information succincte* (1661) de Cosimo Brunetti ; *Relazione* d'Urbano Cerri (1678) ; *Carta* d'Álvarez Chanca (1494) ; *Relación del Segundo Viaje* de Cristóbal Colón ; (1493 - p. 235-254) ; *Historia del Almirante* de Hernando Colón (chap. 44-46) ; *De Novitatibus insularum* de Miguel de Cúneo (1495 - f°24-46) ; *A new Survey of the West-Indies* de Thomas Gage (éd. comparée 1648, 1655 - chap. III-IV) ; *Itinerario* d'Alexandri Geraldini (ca 1522) ; *Nieuwe wereldt, ofte Beschrijvinghe van West-Indien* de Johannes de Laet (éd. comparée 1625, 1630 - chap. XX-XXI) ; *De orbe novo* de Pierre Martyr Anghiera (décades I et II, février 1494) ; *An Houre Glasse of Indian Neues* de John Nicholl (1607) ; *Misión a las Indias* de Gerónimo Pallas (1620 - livre II, chap. 4) ; *Islario general* de Alfonso de Santa-Cruz (1560 - part. 4) ; *The general historie of Virginia* de John Smith (1624 - chap. 25-27) ; *De insulis meridiani* de Nicolaus Scyllacius/Guillaume de Coma (1494) ; *Carta* de Simone del Verde (1494).

TOME 7 : Missionnaires jésuites. *Lettre* d'Antoine Boislevet (ca 1662) ; *Relation* de Jacques Bouton (1640) ; *Voyage* d'Étienne de La Pierre (1668) ; *Relation* de Jean Hallay (1657) ; *De insulis Karaybicus relationes manuscriptae* d'Adrien Le Breton (ca 1722) ; *Relation* (1655) et *Narratio missionum* (ca 1653) de Pierre-Ignace Pelleprat.

TOME 8 : Voyageurs français et textes divers. *Histoire nouvelle* de Caillé de Castres (1694) ; *Histoire et voyage* de Guillaume Coppier (1645) ; *Les exploits et logements des François dans l'isle de Gardeloupe* dans la Gazette (1639) ; *Relation* du sieur de La Borde (1674) ; *Relation* (1644) et *Lettre* de Léonore La Fayolle (1644) ; *Voyage* de Daniel Le Hirbec (ca 1644) ; *Récit du voyage et de l'arrivée aux Antilles du commandeur de Poincy* dans le Mercure français (1640).

TOME 9 : Missionnaires dominicains (II). Raymond Breton. *Relation de l'île de Guadeloupe* (ca 1647), *Brevis Relatio* (1654), *Seconde version de la Brevis Relatio* (ca 1654), *Fragments de la Brevis Relatio* (s.d.), *Relatio B* (1656), *Brevis Narratio* (1657).

TOMES 10-12 : Missionnaires dominicains (III). Jean-Baptiste Du Tertre. *Histoire générale des isles* (Édition comparée 1654 avec les manuscrits de la Bibliothèque nationale de France et de la Bibliothèque Mazarine) et *Histoire générale des Antilles* (1667-1670).

INTRODUCTION

Les dominicains sont de grands chroniqueurs. Arrivés dans le Nouveau Monde dès 1510, les dominicains espagnols ont rédigé de nombreux ouvrages, à l'exemple de Bartolomé de Las Casas, de Diego Durán, d'Antonio de Remesal, d'Agustín Dávila Padilla, Francisco de Burgoa, etc.¹. Les dominicains français ne sont cependant pas en reste. Ils ont beaucoup écrit sur les Petites Antilles où ils se sont rendus comme missionnaires au XVII^e siècle. Chacun a eu soin d'insister sur un aspect ou l'autre de la colonisation. Le père Pierre Pélican a donné ses premières impressions dans une longue lettre adressée au père Jean-Baptiste Barré, supérieur du noviciat de Paris, à peine arrivé à la Guadeloupe. Raymond Breton a rédigé plusieurs relations tout au long des vingt ans qu'il a passés aux îles. Mathias Dupuis a raconté ses nombreux déboires avec le gouverneur de la Guadeloupe, Charles Houël. André Chevillard s'est extasié devant les fruits de la colonisation avant que Jean-Baptiste Dutertre ne livre sa grande fresque sur les établissements français des Petites Antilles en 1667. À la fin du XVII^e siècle, une autre plume dominicaine fameuse se livrera à nouveau à cet exercice, poursuivant la tradition de l'ordre mais avec davantage de truculence, celle de Jean-Baptiste Labat. Les témoignages des dominicains français sont ainsi un précieux outil pour saisir la colonisation française des îles au XVII^e siècle.

Les premiers dominicains français arrivent aux Antilles avec Jean du Plessis et Charles Liénart qui entreprennent de conquérir une île nouvelle au nom de la Compagnie des îles de l'Amérique et du roi². Ils sont quatre, spécialement choisis par Jean-Baptiste Carré : Pierre Pélican, le supérieur de la mission, Nicolas Breschet, Raymond Breton et Pierre Griffon de la Croix³. La mission est approuvée par la Propagande de la Foi. Le pape Urbain VIII concède, le 12 juillet 1635, les privilèges pour dix ans aux quatre dominicains⁴. C'est le cardinal de Richelieu

-
1. MEDINA, Miguel Angel. *Los dominicos en América. Presencia y actuación de los dominicos en la América colonial española de los siglos XVI-XIX*. Madrid : Mapfre, 1992. FERNANDEZ RODRIGUEZ, Pedro. *Los dominicos en la primera evangelización de México (1526-1550)*. Salamanca : San Esteban, 1994. CASTAÑEDA DELGADO, Paulino[coord.]. *Tercer Congreso Internacional sobre Dominicos y Nuevo Mundo : actas*. Madrid : Deimos, 1991.
 2. RENNARD, J. *Histoire religieuse des Antilles françaises des origines à 1914 d'après des documents inédits*. Paris : Librairie Larose, 1954.
 3. BNF, ms fr. 15466, *Lettre de p. Pélican à J.-B. Carré*, Guadeloupe, 28/05/1635, f° 88r ; BRETON, Raymond. *Relatio A*, dans *Relations de l'île de la Guadeloupe*. Basse-Terre : Société d'Histoire de la Guadeloupe, 1978, p. 138 ; BRETON, R. *Relation française*, dans *Relations de l'île de la Guadeloupe, op. cit.*, p. 85 ; DU TERTRE, Jean-Baptiste. *Histoire générale des Antilles habitées par les Français [1667-1670]*. Paris : Éditions E. Kolodziej, 1978, t. I, p. 94.
 4. Archives de la Propagande de la Foi [APF], Congressi, America Antille I, *Décret de la Propagande de la Foi*, Rome, 19/06/1634, f° 150v-151r ; *Bulla missionis. Facultates concessae a Sanctissimo*

qui les a invités dans cette aventure car il avait de bonnes relations avec le frère J.-B. Carré et avait vivement soutenu le mouvement de réforme de l'ordre.

Jean-Baptiste Carré, qui a reçu du pouvoir la conduite de la colonisation, obtient de la Compagnie des îles de l'Amérique de nombreux privilèges et promesses. Mais, apprenant les conditions déplorables dans lesquelles les pères doivent exercer leur ministère, il les rappelle. Seul demeure dans les îles Raymond Breton. Les directeurs de la Compagnie ont bien du mal à obtenir de nouveaux missionnaires. Ils doivent faire appel à d'autres congrégations dominicaines et à d'autres ordres religieux pour satisfaire l'encadrement des colons, des Indiens et des esclaves¹. Les dominicains s'établissent tout d'abord de façon exclusive à la Guadeloupe, où ils ont deux maisons et des habitations données gracieusement par la Compagnie. Ils font construire entre la Petite Rivière et la rivière de la Pointe-des-Galions une église sous l'invocation de Notre-Dame-du-Rosaire. À Cabesterre, ils bâtissent leur maison et l'église Saint-Hyacinthe². Les actions des dominicains sont nombreuses et variées. Ils sont tour à tour médecins, interprètes, intermédiaires dans tous types d'affaires. Leur volonté missionnaire est un peu freinée par le nécessaire encadrement des colons. Ils administrent les paroisses, comme les autres ordres, et en l'absence de tout clergé séculier. Mais les pères sont peu nombreux.

Les relations entre les dominicains et les différents capitaines de la Guadeloupe (L'Olive, Houël) ne sont pas bonnes. Les dominicains critiquent vivement la guerre entreprise par L'Olive contre les Indiens de la Guadeloupe³ et prennent le parti du lieutenant général Aubert contre Houël. Ce dernier joue alors les ordres les uns contre les autres et fait venir à la Guadeloupe les capucins chassés de Saint-Christophe par Philippe Lonvilliers de Poincy, puis les carmes, les augustins et les jésuites. Il remet en cause les droits des dominicains et leur retire leurs propriétés. Les directeurs de la Compagnie des îles de l'Amérique rappellent Houël à l'ordre à plusieurs reprises afin qu'il les favorise et fasse en sorte que les habitants pourvoient à leurs nécessités⁴. La vente de la Guadeloupe par la Compagnie, en 1649, à Charles Houël et à son beau-frère Jean de Boisseret renforce son pouvoir et les dominicains en font en grande partie les frais. Plusieurs pères rentrent en

Domino Nostro, Domino Urbano, Rome, 12/07/1635, dans BRETON, R. *Relation française*, op. cit., p. 85-86 ; CHEVILLARD, André. *Les desseins de son Éminence de Richelieu pour l'Amérique*. Basse-Terre : Société d'Histoire de la Guadeloupe, 1973, p. 19. La mission est confirmée et ses privilèges sont accrus le 4 mars 1644 par le pape Urbain VIII (APF, Congressi, AA I, *Lettre des dominicains à la Propagande de la Foi*, Guadeloupe, 11/09/1646, f° 152r-153v ; APF, Congressi, AA I, *Copie des facultés données à Armand de La Paix*, Guadeloupe, 12/01/1647, f° 154r-155v).

1. BRETON, R. *Relatio B*, dans *Relations de l'île de la Guadeloupe*, op. cit., p. 208. De 1648 à 1656, il n'y a que trois dominicains du noviciat à œuvrer aux îles.
2. *Contrat de donation des terres aux religieux de l'ordre de frères prêcheurs*, 26/01/1637, dans BRETON, R. *Relation française*, op. cit., p. 94 ; DU TERTRE, J.-B. *Histoire générale des Antilles habitées par les François*, op. cit., t. 1, p. 112-113.
3. BRETON, R. *Relation française*, op. cit., p. 90-91 et *Relatio B*, op. cit., p. 166 ; DU TERTRE, J.-B. *Histoire générale des Antilles habitées par les François*, op. cit., t. 1, p. 106.
4. ANOM, F^a13, *Délibération de la Compagnie*, Paris, 2/02/1646, p. 500.

France¹. La monarchie doit intervenir en 1652 auprès de Houël pour lui rappeler l'importance de l'œuvre accomplie par les frères prêcheurs dans les îles². La donation de terres sur laquelle une grande partie du conflit se focalise est confirmée³. Mais cela n'empêche pas Houël de continuer à la contester. Le litige sera tranché par un arrêt du Conseil en 1662 en faveur des dominicains⁴. La fin du régime des seigneurs propriétaires avec la création de la Compagnie des Indes occidentales par Colbert en 1664 permet d'apaiser les relations.

La vie des dominicains n'en demeure pas moins agitée. Ils sont traversés par des conflits internes, les supérieurs ne reçoivent pas l'adhésion de tous, et sont partagés sur le rattachement de la mission antillaise au noviciat. Ils entrent aussi en rivalité avec les jésuites à propos de la Confrérie du Rosaire⁵.

Les dominicains fondent bientôt des missions dans toutes les îles françaises. Ils reçoivent du gouverneur de la Martinique Jacques Dyel du Parquet le fonds Saint-Jacques. Ils y établissent une sucrerie et un moulin. Ils y font travailler des esclaves⁶. Ils s'implantent ensuite à Sainte-Croix en 1660. Charles de Sales leur octroie des terres et 5000 livres de tabac de rente annuelle⁷. Ils sont aussi à Saint-Christophe, à la Grenade, et à Saint-Martin. Si les missions sont nombreuses (on en compte six en 1665), elles sont peu pourvues. Elles ne sont bien souvent animées que par un seul religieux, parfois aidé d'un frère lai. Philippe de Beaumont mentionne sept religieux en tout en 1665. L'état des missions des dominicains des années 1666-1667 parle de onze dominicains dans l'ensemble des îles. La mission de la Dominique est un peu particulière car l'île est restée sous le contrôle des Indiens. Elle a été animée de façon intermittente par Raymond Breton puis dans les années 1660 par Philippe de Beaumont⁸.

1. BRETON, R. *Relatio A*, *op. cit.*, p. 150 et *Relatio B*, *op. cit.*, p. 190.

2. ANOM, F³221, *Lettre du roi à Houël*, 20/09/1652, f° 277 ; ANOM, F³221, *Lettre de la reine à Houël*, 20/09/1652, f° 279.

3. ANOM, F³221, *Lettres patentes*, mai 1654, f° 281-286

4. DU TERTRE, J.-B. *Histoire générale des Antilles habitées par les François*, *op. cit.*, t. 1, p. 113

5. Sur cette question voir PIZZORUSSO, G. Una controversia sul rosario. Domenicani e Gesuiti nelle Antille francesi (1659-1688). *Dimensioni e problemi della ricerca storica*, 1994, fasc. 2, p. 202-215.

6. DU TERTRE, J.-B. *Histoire générale des Antilles habitées par les François*, *op. cit.*, t. 2, p. 435 ; LABAT, Jean-Baptiste. *Voyage aux Isles*, Paris, Phébus, 1993, p. 48-49.

7. APF, Congressi, AA I, *Contrat entre Charles de Sales et Philippe de Beaumont*, 15/10/1660, f° 201r-202v.

8. APF, Congressi, AA I, *Lettre de Ph. de Beaumont à Giovanni Battista de Marinis*, Guadeloupe, 24/01/1665, f° 114r-115v ; APF, Congressi, AA I, *État des missions*, 1666-1667, f° 111r-12v.

Liste des dominicains à la Guadeloupe et/ou à la Martinique (1535-1660)

Beaumont, Philippe de	Guibert, Hyacinthe
Boulongne, Jean de	L'Assomption, Étienne de (Étienne Fouquet)
Breton, Raymond	La Mare, Nicolas de
Brossard, Joseph	Laforcade, Pierre
Bruchet de Saint Dominique, Nicolas	La Paix, Armand de (Armand Jacquinot)
(Nicolas Saintal, Nicolas de Saint-Dominique)	Michel
Chevillard, André	Michel, Vincent
Coliard, Pierre	Pélican, Pierre
Des Martyrs, Jacques (Jacques Le Gendre)	Plançon, Louis
Dubois, Jacques	Roussel, Joseph
Du Puis, Mathias	Dominique de Saint Gilles (Dominique Picart)
Dutertre, Jean-Baptiste	Saint-Paul, Jean de (Jean Dujean)
Feuillet, Jean Baptiste	Saint-Raymond, Charles de (Charles Pouzet)
Fontaine, Pierre	Vincent
Griffon de la Croix, Pierre	

LES AUTEURS

Philippe de Beaumont (1620-1680)

Né à Paris en 1620, Philippe de Beaumont prend l'habit dominicain, à l'âge de dix-sept ans, au couvent de l'Annonciation, dans sa ville natale. En 1638, il y fait profession avant d'être envoyé, la même année, par la congrégation Saint-Louis, faire sa philosophie à Rodez. Il retourne dans son couvent dès 1640¹. C'est neuf années plus tard que sa destinée antillaise commence. Il part avec plusieurs autres religieux à l'appel du général de l'ordre, Tommasso Turco, et débarque à la Guadeloupe en 1649². On le retrouve curé de Capesterre en 1651³.

Devenu vice-supérieur de la mission des îles (31 mai 1654), il remplit de nombreuses missions à la Guadeloupe, tant spirituelles que temporelles, et officie de façon intermittente à Capesterre en 1657 et en 1659⁴. En 1658, il obtient du gouverneur de la Guadeloupe, Charles Houel, un terrain situé entre la rivière Saint-Louis et le Baillif pour la mission, avec 26 esclaves noirs pour faire fonctionner un moulin à sucre, ainsi qu'une exemption des taxes et des droits de pêche⁵. Il est l'un des neuf arbitres désignés pour résoudre le conflit entre Houel et ses parents qui aboutit au partage de l'île en 1659⁶. Il participe avec le père jésuite Duvivier aux pourparlers de paix entre les Français et les Caraïbes de Saint-Vincent et de la Dominique, qui aboutiront au traité de Basse-Terre (31 mars 1660) mettant fin à la guerre dans les îles⁷.

Beaumont ressent douloureusement les difficultés de sa tâche. La question de la conduite de la mission est posée. Les dominicains sont en particulier divisés sur la question de son rattachement au noviciat. Beaumont propose dans une lettre adressée au général de lier la mission avec la congrégation de Saint-Louis. Il demande aussi une augmentation du nombre de missionnaires et se prononce pour l'élection du préfet pour les Indes occidentales, qui sera ensuite approuvée par le général⁸. Beaumont, qui est devenu le nouveau supérieur depuis la mort de Pierre

-
1. DAVID, Bernard. *Dictionnaire biographique de la Martinique*. Tome 1 : *Le clergé 1635-1715*. Fort-de-France : S. H. M., 1984, t. 1, p. 14-16.
 2. BRETON, R. *Relatio B*, *op. cit.*, p. 184. Dans une autre relation, R. Breton dit qu'ils sont arrivés en 1651 (BRETON, R. *Relatio A*, *op. cit.*, p. 150).
 3. DAVID, B. *op. cit.*, t. 1, p. 14-16 ; DU TERTRE, J.-B. *Histoire générale des Antilles*, *op. cit.*, 1978, t. 2, p. 433.
 4. DAVID, B. *Dictionnaire biographique de la Martinique*, *op. cit.*, t. 1, p. 14-16.
 5. APF, Congressi, AA I, Copie du contrat fait à la Guadeloupe le 3/07/1658, Paris, 20/06/1659, f° 192r-193v.
 6. DU TERTRE, J.-B. *Histoire générale des Antilles*, *op. cit.*, t. 1, t. 1, p. 526.
 7. *Ibidem*, p. 537-538.
 8. APF, Rome, Congressi, America Antille, 1, *Lettre de Pierre la Forcade a Bernard Bosside*, Martinique, le 2-13/07/1660, f° 197r-198v ; APF, Congressi, AA, I, *Lettre de Beaumont*, Bresson, Cuet et *Le Clerc a Giovanni Battista de Marinis*, Guadeloupe, 21/07/1660, f° 199-200v.

Fontaine, s'entend avec le gouverneur de Saint-Christophe, monsieur de Sales, pour l'établissement d'une mission à Sainte-Croix (octobre 1660). De Sales offre 5.000 livres de pétuns par an et 10 esclaves noirs¹. C'est à cette époque qu'aurait eu lieu le premier séjour de Beaumont chez les Indiens de la Dominique².

Beaumont rentre en France dans le courant de l'année 1663. Mais il ne reste pas longtemps en métropole car il embarque en février 1664 à La Rochelle, comme aumônier d'Alexandre Prouville, marquis de Tracy, lieutenant du roi en Amérique, à destination de la Guyane, pour reprendre Cayenne aux Hollandais. Arrivé à Cayenne en mai, Beaumont assiste à la capitulation des Hollandais et repart bientôt. Il arrive à la Martinique le 1^{er} juin avant de s'installer à nouveau à la Dominique³.

En 1665, Beaumont signe avec des habitants de la Montagne Saint-Louis un compromis à propos d'un terrain donné aux dominicains par le gouverneur de L'Olive en 1635, sur lequel son successeur, Charles Houël, les avait installés⁴.

Au début de l'année 1666, Beaumont est à la Dominique⁵. Puis il passe à Basse-Terre, en Guadeloupe, où il assiste à la défaite des Anglais, le 20 avril 1666, et à la dispersion de leur flotte le 4 août en raison d'un fort ouragan⁶. Il est chargé au mois de juin d'assurer les Indiens de l'amitié des Français⁷. Il passe à Saint-Christophe pour signer, aux côtés des pères La Forcade, Dubois et Boulogne, un contrat avec le lieutenant général du roi, Lefebvre de La Barre, et le représentant de la Compagnie des Indes occidentales, Anne de Chambré, pour établir une mission des dominicains dans la partie anglaise de l'île, qui vient d'être conquise⁸.

Beaumont suit les armées françaises, participe à l'expédition menée par le capitaine Bourdet sur la Dominique pour capturer l'Anglais Warner. Il assiste à la prise d'Antigua, puis à celle de Montserrat⁹. Il donne l'absolution aux soldats et s'occupe des milices des habitants quand les Anglais arrivent avec une flotte pour reprendre l'île mais ces derniers sont défaits (juin 1668) et lui-même échappe de

1. APF, Congressi, AA, I, *Extrait de la minute du contrat passé le 15/10/1660*, Sainte-Croix, 19/07/1662, f° 201-202v ; *Convention faite entre M. de Sales et les religieux dominicains*, Saint-Christophe, octobre 1660, dans DU TERTRE, J.-B. *Histoire générale des Antilles*, op. cit., t. 3, p. 366-369.
2. DAVID, B. *Dictionnaire biographique de la Martinique*, op. cit., t. 1, p. 15.
3. DU TERTRE, J.-B. *Histoire générale des Antilles*, op. cit., t. 3, p. 51-55, 62-63 et 100 ; DAVID, B. *Dictionnaire biographique de la Martinique*, op. cit., t. 1, p. 15.
4. APF, Congressi, AA, I, *Copie de l'acte notarié du 30/04/1665*, Guadeloupe, 19/12/1668, f° 23-26v.
5. APF, Congressi, AA, I, *État de la mission des dominicains (1666-1667)*, f° 11-12v.
6. *Lettre du révérend père Philippe de Beaumont, de l'Ordre des Frères Prescheurs, ancien missionnaire apostolique dans les Indes Occidentales écrite à Monsieur C.A.L., Escuyer Seigneur de C.F.M. et demeurant à Auxerre, où il est parlé des grands services rendus aux François habitans des Isles, Antisles, par les Sauvages, Caraïbes et Insulaires de la Dominique*, Poitiers, Jean Fleuriau, 1668, p. 5.
7. DU TERTRE, J.-B. *Histoire générale des Antilles*, op. cit., t. 4, p. 106.
8. APF, Congressi, AA, I, *Contrat*, Saint-Christophe, 20/11/1666, f° 214r-217v ; *Lettre du révérend père Philippe de Beaumont*, p. 13.
9. *Lettre du révérend père Philippe de Beaumont*, p. 12, 15 et 17-18 ; DU TERTRE, J.-B. *Histoire générale des Antilles*, op. cit., t. 4, p. 94.

peu à la mort, alors qu'il suit les troupes¹. Il compte se rendre auprès des Indiens de la Dominique en 1668, quand il apprend que la guerre est finie. Il est à la Dominique au début de l'année 1669².

Mais son action est critiquée par ses confrères, notamment par La Forcade, qui non seulement ne partage pas ses points de vue sur la question de l'union de la mission et de la congrégation de Bretagne, souligne que Philippe de Beaumont est la source de nombreux désordres dans les îles et souhaite le retour de ce dernier en France³. Il est cependant vraisemblable, comme le note Bernard David, que La Forcade craint la renommée de Beaumont et qu'il ne l'éclipse à la tête de la mission⁴.

Beaumont devient supérieur de la mission le 30 septembre 1673, puis préfet apostolique à la mort de La Forcade. À sa demande, il est relevé de ses fonctions le 26 juillet 1679 en raison de ses infirmités. Il meurt en Guadeloupe au début de l'année suivante⁵.

André Chevillard († 1682)

Nous ne connaissons ni la date de naissance d'André Chevillard ni son nom de baptême. Nous pouvons cependant penser qu'il est né en Bretagne, dans les années 1620⁶. Il est entré au couvent réformé de Bonne-Nouvelle de Rennes, où il est novice en avril 1640⁷. Il effectue son premier voyage aux Antilles entre 1656 et 1657-1658. Il a desservi la paroisse de Capesterre à la Guadeloupe (1656) et était très vraisemblablement logé dans la résidence des dominicains, dite du Rosaire. En 1657, il était à Saint-Christophe probablement pour s'embarquer afin de rentrer en France⁸. En 1658, il écrit les *Desseins de son éminence de Richelieu pour l'Amérique*, ouvrage qui sera publié à Rennes, en 1659.

Après son retour des Antilles, il vit au Portugal⁹, bien qu'il ne soit possible de connaître ni la date, ni la durée de son séjour. En 1664, il demande au maître général de l'ordre d'accompagner l'expédition de Candie, lors de la guerre turco-vénitienne. Essuyant un refus, il propose de se rendre une nouvelle fois aux Antilles.

1. *Ibidem*, p. 19.

2. *Ibidem*, p. 23 ; APF, Congressi, AA, I, *Lettre de La Forcade au dominicain Jacques Barelrier*, Martinique, 13/02/1669, f° 257-260v.

3. APF, Congressi, AA, I, *Lettre de La Forcade au dominicain Jacques Barelrier*, Martinique, 13/02/1669, f° 257-260v.

4. DAVID, B., *op. cit.*, t. I, p. 14-16.

5. *Ibidem*, p. 14-16 ; FABRE C. *Dans le sillage des caravelles : annales de l'Église en Guadeloupe 1635-1970*, [s. l.], [s. n.], 1976, p. 29.

6. QUETIF Jacques, ECHARD Jacques. *Scriptores ordinis prædicatorum recensiti notis historicis et criticis illustrati auctoribus*. Paris : J.-B. Christophorum Ballard et Nicolaum Simart, 1719-1723, tome 2, p 695 : "*Gallus Armoricus patriaque*". Et non pas à Redon comme l'indique DAMPIERRE, Jacques de. *Essai sur les sources de l'histoire des Antilles françaises (1492-1664)*. Paris, 1904, p 136 .

7. DAVID, B., *op. cit.*, p. 57 : "*André Chevillard était encore novice au couvent de la Bonne Nouvelle [...] en avril 1640*".

8. CHEVILLARD, André. *Les desseins de son Éminence de Richelieu pour l'Amérique*. Rennes : J. Durand, 1659, p. 82.

9. DAVID, B. *op. cit.*, p. 57.

En avril 1669, Chevillard est à La Rochelle, attendant peut-être de s'embarquer pour les îles¹. On le retrouve à Capesterre à la fin de 1674. Il est élu supérieur de Sainte-Croix en 1675. En 1680, il réapparaît à la Martinique, où il est devenu prêtre itinérant, desservant les paroisses du Marigot et de Grande-Anse². Ce rôle de prêtre itinérant n'a rien de surprenant, il est même fréquent aux Antilles françaises dans les premiers temps de l'installation car les paroisses manquent de personnel venu de métropole, et les cures sont régulièrement vacantes. Chevillard reste aux Antilles jusqu'à la fin de sa vie, le 25 ou 26 mai 1682³.

La vision négative de J. de Dampierre a largement contribué à la mise de côté de l'œuvre du missionnaire⁴.

Bien que la page du titre ne mentionne pas clairement de date d'édition, plusieurs indices permettent d'affirmer que *Les desseins de son Éminence* a été composé dès le retour du premier voyage de Chevillard. Le manuscrit, aujourd'hui disparu, a probablement été rédigé en grande partie pendant son voyage, puis rapidement mis en forme au cours de 1658. En effet, la licence du père général de l'ordre des frères prêcheurs, datée du 24 août 1658, implique qu'à cette date l'ouvrage était terminé et parvenu à Rome. Les approbations délivrées par des dominicains bretons entre janvier et juin 1659 permettent d'assurer que *Les desseins de son Éminence* a été édité en 1659, à Rennes, chez Jean Durand. L'éditeur choisi exerce à Rennes de 1644 à 1670, en qualité d'imprimeur de l'évêché de Rennes, lui donnant ainsi le monopole des publications épiscopales⁵. Ce détail explique probablement le choix de Chevillard.

Le titre de l'œuvre se réfère au cardinal de Richelieu, bien que décédé dix-sept ans auparavant. Ce choix n'est donc forcément pas neutre. Symbole fort de l'entreprise coloniale antillaise puisqu'il en est le promoteur, le cardinal-ministre a également choisi l'ordre des frères prêcheurs comme premiers missionnaires dans les îles. Chevillard précise que la réalisation de la mission n'a été possible que grâce à Richelieu⁶.

Dans son titre intégral, *Les desseins de son Éminence de Richelieu pour l'Amérique ; ce qui s'y est passé de plus remarquable depuis l'établissement des colonies. Et un ample traité du naturel, religion & mœurs des Indiens insulaires et de la Terre Ferme* est une chronique d'un auteur dit "de passage" puisqu'elle est parue au terme d'un

1. DAVID, B. *op. cit.*, p. 58.

2. Cf. les registres paroissiaux du Marigot. ANOM, DPPC, BMS, 5 Mi 554, fol. 9 et DPPC, BMS, 5 Mi 603, f° 1.

3. QUETIF J., ECHARD J., *op. cit.*, tome 2, p. 695 : "*ibidemque etiam mortuus anno MDCLXXXII die XXV aut XXVI maii*".

4. DAMPIERRE, J. de, *op. cit.*, p. 135 : "*la personnalité [de Chevillard] n'est guère plus intéressante que son œuvre qui l'est peu*".

5. LEPREUX, Georges. *Gallia typographicaou répertoire biographique et chronologique de tous les imprimeurs de France depuis les origines de l'imprimerie jusqu'à la Révolution. Série départementale. Tome IV, Province de Bretagne*. Paris : H. Champion, 1914, notice "Durand", p. 51-52.

6. CHEVILLARD, A., *op. cit.*, p. 19 : "*à la demande de monseigneur le cardinal il [Urbain VIII] déclare nos religieux premiers missionnaires dans les îles, sous la protection des lys de France*".

voyage d'environ un an aux îles. Le père Chevillard n'a donc ni vécu, ni appréhendé tout ce qu'il rapporte. Il s'agit d'un ouvrage croisant de nombreuses sources qui est plus intéressant pour ce qu'il nous laisse entrevoir de la mentalité et de la perception de cette colonisation par un dominicain que pour les informations factuelles qu'il nous livre sur celle-ci. Trois types de sources ont essentiellement servi pour la rédaction de cette chronique : les sources écrites, orales et la propre expérience de Chevillard. L'auteur mentionne l'emprunt à d'autres écrits missionnaires¹. Il recopie également des documents d'archives de la mission dominicaine, comme certaines correspondances entre le gouverneur Houël et le supérieur de la mission Armand de la Paix. De par sa formation intellectuelle et culturelle, il s'appuie à de nombreuses reprises sur des références bibliques et théologiques. Ses informateurs sont mentionnés quelquefois², et il indique parfois son ressenti quant au travail missionnaire³.

En tant qu'ouvrage de missionnaire, il appréhende tous les événements sous l'angle divin et les rapporte à la mission. En effet, cet ouvrage relate le potentiel missionnaire des Antilles. Un certain nombre de conversions de Caraïbes et de protestants ainsi que le contenu du catéchisme pour les autochtones et les esclaves noirs sont décrits. Tout le récit de Chevillard s'organise autour de l'idée de prouver la légitimité de la mission dominicaine aux Antilles. Pour cela, notre dominicain met en place un argumentaire visible dans la structure de son récit. Tout d'abord, il écrit un historique de la mission dominicaine depuis le choix des religieux par le cardinal de Richelieu jusqu'aux difficultés rencontrées comme la guerre contre les populations caraïbes et la famine. Ces deux facteurs sont les excuses assez classiques invoquées par les religieux afin d'expliquer le début tardif de la mission auprès des Caraïbes⁴. Puis l'auteur met en avant le manque de missionnaires, ce qui ralentit considérablement l'effort missionnaire puisqu'il faut d'abord s'occuper des Français. Lorsqu'enfin la mission auprès des Sauvages semble commencer⁵, d'autres obstacles surviennent d'après l'auteur, comme la mort du supérieur de la Marre et la guerre civile *"des années 1646, 1647 et 1648 [qui ont apporté] de grands maux dans les îles ; et que les rébellions domestiques de la Guadeloupe y causèrent des désordres non pareils, d'étranges calamités et des misères presque inconcevables"*⁶. Néanmoins, malgré toutes ces difficultés, Chevillard nous fait part de conversions exemplaires montrant qu'un réel travail de mission est possible. Il ne manque pas non plus d'insérer une comptabilité

1. *Ibidem*, p. 49-50 : référence à Jean-Baptiste Du Tertre ; p. 195 : référence à Pelleprat.

2. *Ibidem*, p. 45 : *"comme tous les anciens habitants m'ont assuré par serment"* ; p. 85 : *"le sieur Pierre-Roche bordelais de nation, homme d'esprit et de cœur, et aide-major en ce temps-là, m'a témoigné avec les plus anciens habitants de la colonie"*.

3. *Ibidem*, p. 130 : *"s'il m'est permis de dire mon sentiment, il faut que j'avoue que je regarde ce Sauvage converti si affectionné au service de Dieu"* ; p. 146 : *"il me souvient qu'un soir le père Beaumont instruisant plusieurs Nègres..."* ; p. 193 : *"j'en parle par expérience"*

4. *Ibidem*, p. 32 : *"une guerre si déplorable, qu'elle a été un fort obstacle à la conversion des Indiens de ces terres"*.

5. *Ibidem*, chapitre VIII, p. 51-59.

6. *Ibidem*, p. 76.

des conversions protestantes, permettant ainsi de rivaliser avec celle qu'établit le jésuite Pelleprat dans sa *Relation*¹. La seconde partie du livre de Chevillard tente de démontrer les erreurs du protestantisme. Enfin sa dernière partie est consacrée à la description “*du naturel, religion, mœurs, et funérailles des Sauvages*”². L'essentiel semble emprunté à la *Relation de l'île de la Guadeloupe* de son coreligionnaire Raymond Breton. Les mêmes thèmes sont exploités, chapitre après chapitre, mais aussi des similitudes dans l'écriture semblent assez troublantes. À travers le portrait des Caraïbes, Chevillard cherche à plaire à son lectorat par le biais d'anecdotes exotiques, mais également à l'édifier. À l'instar des missionnaires qui l'ont précédé, Chevillard dépeint un portrait équivoque des Caraïbes, tantôt innocents et simples, tantôt inhumains, cannibales, violents et rebelles. Ces descriptions paradoxales et ambivalentes traduisent bien l'incompréhension des religieux face aux populations indigènes. Si le texte du père Chevillard se clôt sur un chapitre consacré aux esclaves noirs, ce n'est certainement pas un hasard. En 1659, le mythe de la conversion des Indiens caraïbes s'est déjà largement consumé, et ce sont sur ces populations d'origine africaine, dociles et très nombreuses, que se sont transférés les espoirs missionnaires.

Mathias Du Puis († 1656)

Mathias Du Puis est d'origine picarde³. Il entre dans l'ordre dominicain au couvent de Soriano et devient Mathias de Saint-Jean⁴. Il est profès du noviciat de Paris en mars 1641⁵. Il quitte le noviciat pour les îles avec un autre père dominicain en 1644 mais ce dernier, malade, redescend à terre et Du Puis poursuit son voyage seul⁶. Il arrive en novembre 1644 à la Guadeloupe et apporte avec lui le décret du maître général Tommaso Turco, daté du 7 juin 1644, approuvant la mission des dominicains dans les îles⁷.

La tension est alors à son comble dans les Antilles. Le nouveau lieutenant général du roi, Patrocles de Thoisy, n'est pas accepté par tous les gouverneurs. Ses directives ne sont toujours pas appréciées par les religieux. Du Puis intervient auprès de lui en 1646 à propos de l'ordonnance qui empêche les religieux de quitter

1. *Ibidem*, p. 149 : “je trouve d'ailleurs sur le livre de nos registres [...] depuis l'an 1624 jusqu'à l'année 1657 le nombre de trois mille soixante-neuf hérétiques réduits sous l'autorité du Saint-Siège”. PELLEPRAT, Pierre-Ignace. *Relation des missions des pères de la Compagnie de Jésus dans les îles et dans la terre ferme de l'Amérique méridionale*. Texte établi par R. Ouellet. Québec, P.U.L., 2009, p. 81 : “on en gagne souvent trente et quarante dans un mois, et si j'en voulais faire le dénombrement il se trouverait qu'il s'en est converti plus de douze ou treize cents depuis notre établissement dans les îles”.

2. CHEVILLARD, A., *op. cit.*, p. 170.

3. QUETIF J., ECHARD J., *op. cit.*, t. 2, p. 564.

4. BRETON R. *op. cit.*, p. 121

5. QUETIF J., ECHARD J., *op. cit.*, t. 2, p. 564 ; BRETON, R. *op. cit.*, p. 121.

6. DU PUIS, Mathias. *Relation de l'établissement d'une colonie française dans la Guadeloupe, île de l'Amérique, et des mœurs des Sauvages*. Caen : Marin Yvon, 1652, p. 183.

7. BRETON, R. *op. cit.*, p. 121. Les lettres approuveraient aussi la concession de terrains à l'ordre (*idem*, p. 146).

son île¹. Puis il participe à la prise des Saintes en novembre 1648 et il y plante une croix². Ses relations avec le gouverneur de la Guadeloupe, Charles Houël, ne sont pas bonnes, et le gouverneur veut chasser les dominicains de son île mais le bateau prévu à cet effet n'arrive pas et les dominicains restent dans l'île³.

La mission manque cruellement de pères. Mathias Du Puis demande des renforts qui arrivent en octobre 1649 avec Pierre Coliard, Philippe de Beaumont, Hyacinthe Guibert et Giraut. Du Puis, gravement malade, explique au père Coliard les difficultés qu'il rencontre avec Houël, mais celui-ci ne le croit pas et préfère s'en remettre à Houël ce qui motive son refus de signer la commission de Coliard⁴. Mais les conflits avec Houël perdurant, Du Puis ne supporte plus la situation et obtient de Coliard l'autorisation de rentrer en France. Il embarque à Saint-Christophe et aborde en France en août 1650⁵.

Mathias Du Puis s'établit à Caen⁶. Il y publie sa relation de voyage, *Relation de l'établissement d'une colonie française dans la Guadeloupe*, en 1652, dédié à la princesse Marie Léonor de Rohan, abbesse de l'abbaye royale de Caen. Il bénéficie pour rédiger son ouvrage d'une composition en latin que lui a remise le père Raymond Breton, parlant pour sa part de mémoires donnés par le dominicain⁷. Il meurt en 1656⁸.

Pierre Pélican (1592-1682)

Pierre Pélican est né à Blois en juin 1592. Il prononce ses vœux chez les dominicains en 1607 et réside au couvent de Chartres. Après avoir étudié le latin et le grec au gymnase Saint-Jacques, il est ordonné prêtre et reprend ensuite ses études à la Sorbonne en 1626 et 1627, où il obtient sa licence puis son doctorat. Il passe au noviciat de Paris en 1638⁹.

Il appartient à la première mission des dominicains¹⁰, envoyée par le prier du noviciat, Jean-Baptiste Carré, dans l'expédition de Charles Liénard de L'Olive et de Jean du Plessis, qui doit s'établir dans une des îles des Petites Antilles. Pélican, le supérieur de la mission, est accompagné de Nicolas Breschet, Raymond Breton

1. DU PUIS, M. *Relation de l'établissement*, *op. cit.*, p. 79.

2. BRETON, Raymond. *Dictionnaire caraïbe français meslé de quantité de remarques pour l'éclaircissement de la langue* [1665]. Paris : Karthala, 1999, p. 204.

3. DU PUIS, M. *Relation de l'établissement*, *op. cit.*, p. XI et 147.

4. DU TERTRE, J.-B. t. I, p. 404 ; DU PUIS, M. *Relation de l'établissement*, *op. cit.*, p. 159 et 161.

5. BRETON, R. *op. cit.*, p. 150 et 186 ; DU PUIS, M. *Relation de l'établissement*, *op. cit.*, p. 167-168.

6. QUETIF J., ECHARD J. *Scriptores ordinis predicatorum*, *op. cit.*, t. 2, p. 564.

7. BRETON, R. *Dictionnaire*, *op. cit.*, p. VI ; DU PUIS, M. *Relation de l'établissement*, *op. cit.*, p. X.

8. QUETIF J., ECHARD J. *Scriptores ordinis predicatorum*, *op. cit.*, t. 2, p. 585.

9. BRETON, R. *op. cit.*, p. 138.

10. Cette mission a été approuvée par la Propagande de la foi, cf. APF, Congressi, America Antille, I, *Lettre de la Propagande de Foi*, Rome, le 19/06/1634, f° 150v-151r. Pierre Pélican a reçu ses pouvoirs du pape Urbain VIII, Cf. *Facultates concessae*, le 12/07/1635, dans BRETON, R. *op. cit.*, p. 85-86 ; CHEVILLARD, A. *op. cit.*, p. 19.

et Pierre Griffon de la Croix¹. Les dominicains quittent Paris pour Dieppe d'où ils embarquent en mai 1635 et, fin juin, ils abordent l'île de la Martinique², où Pierre Pélican et Pierre de la Croix attachent une croix à un arbre en entonnant le *Te Deum laudamus*³. Mais l'île ne satisfait ni L'Olive ni du Plessis et l'expédition reprend la mer et aborde la Guadeloupe. Le 29 juin, Pélican célèbre la première messe sur l'île. Les dominicains érigent deux chapelles à proximité des résidences des deux gouverneurs. Pélican demeure aux côtés de L'Olive, qui lui promet un petit couvent, et il se préoccupe de convertir des hérétiques et de lutter contre les blasphémateurs⁴.

Pélican part ensuite avec Pierre Griffon à Saint-Christophe, où les capucins les accueillent à bras ouverts. Ils y restent six semaines durant lesquelles ils peuvent observer la mise en valeur de l'île par les religieux. Pélican institue la confrérie du rosaire à Saint-Christophe, dont il laisse l'administration aux capucins. Il distribue des chapelets, notamment aux esclaves noirs baptisés⁵. Ils rentrent à la Guadeloupe, où la situation se dégrade. La nourriture se fait rare, la mésentente entre L'Olive et du Plessis n'arrange pas les choses. Ils assistent les nécessiteux et les malades⁶. À la mort de du Plessis, en décembre 1635, Pélican part pour Saint-Christophe et renvoie Breton à la Guadeloupe auprès de L'Olive. Pélican fréquente le général des Anglais de l'autre partie de l'île, espérant le faire changer d'idée en matière religieuse⁷.

Pélican a pu avoir à ce moment l'idée de rentrer en France. Breton dit que son retour est motivé par la maladie, mais il ne semble pas que Pélican ait été particulièrement malade⁸. Il y a d'autres raisons. En fait, Pélican désespère de la situation aux îles⁹. Avant de partir, il reçoit mission du gouverneur de L'Olive de le représenter auprès de la Compagnie, qui l'accuse du naufrage de la colonie.

1. BNF, manuscrits français, n°15466, *Coppie d'une lettre de Pierre Pélican à Jean-Baptiste Carré*, Guadeloupe, le 28/05/1635, f° 88r ; BRETON, R. *op. cit.*, p. 85 et 138 ; DU TERTRE, J.-B. *Histoire générale*, t. 1, p. 94.
2. BRETON, R. *op. cit.*, p. 86 ; BNF, ms fr., n°15466, *Coppie d'une lettre de Pierre Pélican à Jean-Baptiste Carré*, Guadeloupe, le 28/05/1635, f° 85r. Du Tertre dit qu'ils quittent Dieppe le 25 mai 1635 ; DU TERTRE, J.-B. *Histoire générale des Antilles*, *op. cit.*, t. 1, p. 96 ; CHEVILLARD, A., *op. cit.*, p. 23-24.
3. BNF, ms fr., n°15466, *Coppie d'une lettre de Pierre Pélican*, f° 85r ; R. BRETON, *Relatio A*, *op. cit.*, p. 138 ; DU TERTRE, J.-B. *Histoire générale des Antilles*, *op. cit.*, t. 1, p. 97.
4. *Coppie d'une lettre de Pierre Pélican*, fs. 85r-86v ; BRETON, R. *op. cit.*, p. 87 ; DU TERTRE, J.-B. *Histoire générale des Antilles*, *op. cit.*, t. 1, p. 97-99 ; ANONYME DE GRENADÉ : cf. *Voyageurs anonymes aux Antilles : L'Anonyme de Carpentras, L'Anonyme de Saint-Christophe, L'Anonyme de Grenade, La relation du gentilhomme écossais, L'Anonyme de Saint-Vincent*. Édition critique de B. Grunberg, B. Roux, J. Grunberg. Paris : L'Harmattan, 2013, p. 140.
5. BNF, ms fr., n°15466, *Coppie d'une lettre de Pierre Pélican*, f° 86v-87r. R. Breton dit que la confrérie fut instituée par Pélican et Nicolas Breschet (BRETON, R. *op. cit.*, p. 87-88).
6. BRETON, R. *op. cit.*, p. 89.
7. *Ibidem*, p. 90.
8. *Ibidem*, p. 140.
9. *Ibidem*, p. 89.

En outre les religieux le chargent pour leur part de réclamer à la Compagnie une habitation séparée du fort afin de se recueillir¹. Pélican quitte les Antilles en mars 1636 pour la France².

Pélican remplit aussitôt ses obligations. Il rencontre les associés de la Compagnie des îles de l'Amérique et obtient l'habitation désirée. Mais L'Olive, craignant pour la sécurité des religieux, n'exécute pas l'ordre³. Pierre Pélican s'établit à Paris et se consacre à l'écriture de plusieurs ouvrages à caractère édifiant. Il meurt en décembre 1672⁴.

1. DU TERTRE, J.-B. *Histoire générale des Antilles*, *op. cit.*, t. 1, p. 110.

2. BRETON, R. *Relation française*, *op. cit.*, p. 90.

3. DU TERTRE, J.-B. *Histoire générale des Antilles*, *op. cit.*, t. 1, p. 110

4. QUETIF J., ECHARD J., *op. cit.*, t. 2, p. 650. Ces auteurs placent sa mort en 1673.

ÉTABLISSEMENT DE L'ÉDITION

Les lettres ou mots entre crochets sont des ajouts de notre part, pour faciliter la compréhension et par souci de conformité avec les règles grammaticales actuelles. Nous avons gardé la graphie et les formes originales pour les toponymes et les noms de personne à l'exception des prénoms. Pour les autres termes, nous avons modernisé l'orthographe (île pour isle, Français pour François, etc.). Les majuscules des noms communs ont été enlevées. Exceptionnellement, nous avons changé le genre des noms (le crabe pour la crabe, etc.). Le pluriel des noms et des participes passés en "ez" a été remplacé par "és". Les formes verbales ont été mises aux normes actuelles (par exemple la finale de l'imparfait faisait pour faisoit, ou l'utilisation de l'accent circonflexe à la 3^e personne du subjonctif imparfait et non du passé simple) et nous avons appliqué les règles de la concordance des temps.

En ce qui concerne le vocabulaire, nous avons généralement conservé les termes en usage au XVII^e siècle. Nous avons adopté les règles grammaticales en vigueur aujourd'hui : par exemple, participe présent invariable, emploi des auxiliaires être et avoir selon l'usage actuel. Par ailleurs, le participe passé utilisé avec l'auxiliaire avoir a été accordé avec le complément d'objet direct antéposé ; en cas de plusieurs sujets au singulier, nous avons mis le verbe au pluriel, contrairement à l'usage du XVII^e siècle autorisant l'accord avec le sujet le plus proche et nous avons procédé de même pour les adjectifs. Nous avons conservé certaines constructions en usage à l'époque mais aujourd'hui incorrectes, comme l'utilisation du participe sans sujet propre, qui ne se rapportait pas forcément au verbe principal.

La ponctuation a été revue dans le cadre d'une utilisation plus raisonnée, cohérente et en accord avec les règles actuelles mais sans altérer le sens de la phrase, notamment en ce qui concerne l'emploi de la virgule. Nous avons été amenés à ajouter des points virgules lorsque la phrase était trop longue. Cependant, en cas de doute, nous avons conservé la ponctuation originale.

Les phrases en latin ont toutes été traduites en notes. Pour celles qui concernent les textes bibliques, nous avons, sauf exceptions signalées, utilisé la traduction française de la *Bible de Jérusalem*¹, en indiquant les références entre parenthèses. Cependant, lorsque les auteurs ont recours à d'autres versions, nous en proposons une traduction littérale, accompagnée de la version de la *Bible de Jérusalem*.

Pour les mots aujourd'hui difficiles et/ou inusités, nous avons utilisé le plus souvent les dictionnaires d'Émile Littré, d'Antoine Furetière, de Jean-Baptiste de La Curne de Sainte-Palaye et de Frédéric Godefroy.

1. *La Bible de Jérusalem*. Traduction réalisée sous la direction de l'École biblique de Jérusalem. Paris : Desclée de Brouwer, 1975, 2172 p.

Philippe de Beaumont

*Lettre à Monsieur C.A.L.
Escuyer Seigneur de C.F.M. etc.
demeurant à Auxerre*

Lettre du Révérend Père Philippe de Beaumont de l'Ordre des Frères Prescheurs, ancien missionnaire apostolique dans les Indes Occidentales ; écrite à Monsieur C.A.L., Escuyer Seigneur de C.F.M.¹ etc. demeurant à Auxerre. Où il est parlé des grands services rendus aux Français habitants des Îles, Antîles, par les Sauvages, Caraïbes et Insulaires de la Dominique².

MONSIEUR, Très humble salut en N. S.

Si je voulais répondre à toutes les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire depuis mes dernières, et à tous les témoignages d'affection que vous m'y marquez sans parler de vos libéralités ordinaires que vous avez fait toujours paraître pour entretenir l'amitié de nos pauvres Caraïbes, je me trouverais entièrement dans l'impuissance. J'aurais pourtant fait mes efforts, il y a longtemps pour satisfaire à cette obligation et contenter votre curiosité, si nous n'eussions pas été surpris d'un ouragan imprévu qui arriva en cette île, le premier jour de septembre 1667, si furieux que non seulement il renversa toutes nos cases sans aucune exception mais encore roula et brisa nos coffres et perdit tous nos papiers, livres, lettres et tout ce que nous avions dedans, à la réserve du coffre où (prévoyant l'orage) j'avais serré les ornements de la chapelle et le très S. Sacrement, ce que j'estime à un[e] espèce de miracle, vu que le coffre n'était pas plus fort que les autres ; tant dis-je pour ce sujet que pour le mérite de votre affection, je me trouverais court³, si je voulais exactement vous répondre. Je vous avoue que la longueur du temps qu'il y a que je n'ai mis la main à la plume pour vous écrire, me jette dans une double confusion, confusion de honte, confusion de matière mais j'espère que vous aurez la bonté de me relever de la première, quand je vous aurai assuré que la seconde en a été la cause car quelles révolutions, quels changements, combien de nouveaux accidents depuis près de deux ans que je n'ai eu l'honneur de vous écrire, si j'étais d'humeur et de loisir à faire des relations, j'aurais matière pour composer un gros

-
1. Claude-André Leclerc, seigneur du Château-du-Bois. Ce gentilhomme nivernais était aux Antilles vers 1668 ; il vécut quelques mois parmi les Caraïbes de la Dominique. Intéressé par la mission des dominicains, il finança la publication du *Dictionnaire* et du *Petit Catéchisme* de Raymond Breton.
 2. BEAUMONT, Philippe de. *Lettre du Révérend Père Philippe de Beaumont de l'Ordre des Frères Prescheurs, ancien missionnaire apostolique dans les Indes Occidentales ; écrite à Monsieur C.A.L. Escuyer Seigneur de C.F.M. etc. demeurant à Auxerre. Où il est parlé des grands services rendus aux Français habitants des Îles, Antîles, par les Sauvages, Caraïbes et Insulaires de la Dominique*. Poitiers : Jean Fleuriat, 1668, 26 p.
 3. Je m'arrêteraï, faute de moyens.

volume, où vous verriez beaucoup de choses qui ne sont point dans les gazettes qu'on a débitées en France de ce pays. Cet honnête gentilhomme à qui j'ai confié la présente, nommé monsieur David¹, enseigne d'une compagnie du régiment de Normandie qui a été ici, et qui est de Dijon, m'ayant promis de vous voir, vous en pourra dire la vérité et plus amplement que je ne vous pourrais décrire, aussi sais-je bien que ce n'est pas ce que vous attendez de moi ; c'est pourquoi je m'en tairai, si ce n'est en ce que serai obligé de dire, pour vous faire savoir ce qui me concerne et nos pauvres Caraïbes et la cause pourquoi je ne suis pas encore retourné avec eux.

Depuis donc que je fus obligé de sortir de la Dominique pour l'occasion que je vous ai mandée², je fis ma résidence à notre convent³ de la Basse Terre de l'île Guadeloupe, comme le plus propre pour être sûrement visité des Caraïbes et ménager l'occasion de retourner avec eux. Je demeurai ainsi jusqu'à Pâques de l'année 1666, dans l'espérance de retourner à ma chère solitude mais nous avons beau proposer si Dieu lui-même ne dispose. Voici tout d'un coup la nouvelle de la déclaration de la guerre entre la France et l'Angleterre⁴ et, presque en même temps, nouvelles à la Guadeloupe de la réduction des Anglais en cette île, par une victoire presque miraculeuse, qui voudra considérer le petit nombre des nôtres, à l'égard de celui des Anglais qui étaient du moins quatre ou cinq contre un, et beaucoup mieux munitionnés. Ce qui a porté notre roi très-chrétien à donner des lettres de noblesse à quatre des principaux habitants⁵ qui signalèrent davantage leur valeur en cette occasion, pour récompense de leur mérite mais je crois que vous en aurez reçu de plus amples nouvelles depuis deux ans que ceci s'est passé. Seulement est à remarquer de cette première victoire, qui fut le jour de sainte Agnès du Mont-Politien⁶, religieuse de notre ordre, à savoir le 20 d'avril, sont provenus les autres bons succès que nous avons eus en toute cette guerre et aussi que la même main qui l'avait donnée, a aussi travaillé au reste. Ce qui parut visiblement le jour de la fête de notre glorieux père S. Dominique ensuivant car le milord Woüilby⁷ ayant ramassé une puissante flotte pour reprendre cette île, cette

1. Personnage non identifié.

2. Pour le motif dont je vous ai fait relation.

3. Couvent.

4. La France s'allie aux Provinces-Unies contre l'Angleterre en 1666, la guerre prend fin au traité de Breda (31 juillet 1667).

5. Bernard de La Fond, sieur de L'Esperance, lieutenant de compagnie à Saint-Christophe ; Pierre Giraud, sieur du Poyet, fils d'Antoine Giraud, lieutenant civil, juge et 1^{er} capitaine à Saint-Christophe ; sieur Guillou, capitaine de compagnie à Saint-Christophe ; Chamat sieur de Contamine, commis général à Saint-Christophe.

6. Agnese da Montepulciano ou Agnès de Mont Politien (1268-1317), religieuse de l'ordre de Saint-Dominique, fondatrice d'un couvent à Procena, dont elle devint abbesse, puis d'un autre à Montepulciano, où elle fut prieure. Elle fut béatifiée par Clément VIII en 1608 et canonisée par Benoît XIII en 1726.

7. Francis Willoughby, cinquième baron de Parham (ca 1613-1666), gouverneur anglais de la Barbade de 1650 à 1652, puis de 1663 à 1666. Son frère William Willoughby (1616-1673), sixième baron de Parham, lui succède et sera gouverneur de la Barbade de 1667 à 1673.

flotte étant par le travers¹ de la Guadeloupe le 4 août, il s'éleva un fort ouragan qui la dissipa, fit périr la plupart des vaisseaux, et entre autres celui où était ledit milord ; et quelques autres vaisseaux qui étaient entrés dans le cul-de-sac des Xaintes², à dessein de prendre deux des nôtres qui y étaient (dont l'un se brûla lui-même et l'autre fut pris en effet), étant surpris de l'ouragan, y demeurèrent eux-mêmes ; et voulant les Anglais profiter de leur malheur, s'emparèrent de la terre des Xaintes, étant bien au nombre de six cents hommes, et n'y en ayant pas plus de 45 ou 50 dans la terre, qui après s'être défendus quelque temps et [avoir] tué plusieurs Anglais, sans avoir perdu aucun des leurs seulement, quelques-uns ayant été blessés, se retirèrent et retranchèrent dans une voûte naturelle que fait un grand rocher qu'on appelle le Pain de Sucre à cause de la figure, et tinrent bon, nonobstant que les Anglais les sommassent souvent de se rendre³. Bien plus, comme il faisait pour lors clair de lune, comme étant pour lors au premier quartier, nos gens sortaient la nuit par escouade pour avoir des vivres, et tuaient toujours quelques Anglais, quand ils en rencontraient à l'écart, de sorte qu'ils les obligèrent de se tenir dans le fort au moins la nuit ; ils demeurèrent en cet état jusqu'au jour de l'Assomption de la glorieuse Vierge, où⁴ monsieur Dulion⁵, gouverneur de la Guadeloupe, dont les Xaintes sont une dépendance, leur livra les attaques environ deux heures de nuit, et les battit si vivement que le lendemain matin ils furent contraints de se rendre à discrétion. Je ne saurais en cette occasion retenir la louange qui est justement due à mondit sieur Dulion, tant pour sa vigilance, conduite et générosité, que pour sa piété et singulière confiance à la très sacrée Vierge. Voici comme l'histoire se passa.

Je vous ai dit que le jour de N. p. S. Dominique, cette flotte anglaise parut par le travers de la Guadeloupe. C'est pourquoi monsieur Dulion vit que le gros de la flotte faisant route vers cette île, quelques navires avec quelques caches⁶ et bateaux, qui étaient à l'arrière-garde, retournèrent sur les Xaintes. Il se douta de quelque mauvais dessein, c'est pourquoi ne craignant plus les autres qui étaient déjà posés, il s'achemina (nonobstant le mauvais temps avant-coureur de l'ouragan) vers la grande anse qui regarde directement les Xaintes, pour observer ce que feraient ces vaisseaux. Il n'y fut pas sitôt arrivé que les navires anglais qui étaient bons voiliers étaient déjà aux prises contre les nôtres. Ce ne furent que canonades continuelles, et en peu de temps il vit un des nôtres, que commandait le

1. Perpendiculairement à la côte.

2. Les Saintes.

3. L'attaque eut lieu le 4 août 1666. Les Anglais se rendent le 15 août.

4. "que".

5. Claude François Du Lion ou Du Lyon, († 1674), sieur de Poinson les Grancey et de Poinsenot, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, inspecteur des armées de Flandre et d'Italie, il est établi commandant de la Guadeloupe de 1664 à 1668, puis est nommé gouverneur par la Compagnie des Indes occidentales en 1669 et confirmé pour trois ans en 1673.

6. Cache ou caiche, petite embarcation à un pont.